

Caen

## Caen. Élève en situation de handicap : L. Dumont s'adresse aux maires

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 16 novembre 2018

237 mots | -



*Laurence Dumont, députée PS de la 2e circonscription du Calvados (Caen-Est). - Crédit: Ouest-France*

Dans le cadre de la concertation « Ensemble pour une école inclusive » engagée par le gouvernement, la députée du Calvados propose aux maires de la 2e circonscription du Calvados que leurs conseils municipaux émettent un vœu sur l'évolution de la situation des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).

« Depuis la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les écoles et établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale n'a cessé d'augmenter », souligne Laurence Dumont, députée du Calvados.

Dans le cadre de la concertation « Ensemble pour une école inclusive » engagée par le gouvernement, la députée du Calvados propose aux maires de la 2<sup>e</sup> circonscription du Calvados que leurs conseils municipaux émettent un vœu sur l'évolution de la situation des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Elle souhaite que « les AESH voient leurs conditions d'exercice de leur métier améliorées, afin de permettre aux enfants en situation de handicap les meilleures conditions de l'inclusion scolaire. Cette profession souffre d'une grande précarité, de temps partiels non choisis rémunérés au Smic, entraînant des difficultés pour ces personnels, mais également pour recruter et/ou conserver les personnes qui s'engagent dans cette voie ».

Marie PETIT.